

INFO CONSEILS

Bois & dérivés

RÉGLEMENTATION

N° 7

Expert
**RELAIS
BOIS**

L'information pratique des adhérents au label "Expert Relais Bois".



Source : CNDB

La Démarche HQE[®] (Haute Qualité Environnementale)

La démarche HQE[®] est, à l'origine, issue de travaux d'experts du bâtiment qui ont réfléchi dans les années 90 à l'intégration des dimensions environnementales, de santé et de confort dans les projets de construction de bâtiments.

Initialement, cette démarche a pour objet, dans un projet de construction ou de rénovation, d'obtenir, par la définition d'objectifs précis et par un système de gestion de l'opération, un certain niveau de qualité environnementale du bâtiment. Cette qualité environnementale du bâtiment est définie comme l'aptitude de ses caractéristiques intrinsèques (bâtiment, équipements, parcelle) à satisfaire les exigences suivantes :

- Maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur
- Création d'un environnement intérieur confortable et sain

1 - Haute Qualité Environnementale dans le bâtiment (HQE®)

Aujourd'hui, la démarche HQE® est portée par deux acteurs principaux. Le premier est l'association HQE® (www.assohqe.org), qui regroupe un ensemble de membres intéressés au développement de la Haute Qualité Environnementale dans le bâtiment (dont le CTBA) et dont les activités comprennent entre autres la production de documents de référence tels que la "Définition des cibles de la qualité environnementale des bâtiments", la "Définition explicite de la qualité environnementale" ou le "Référentiel du système de management environnemental pour le maître d'ouvrage...".

Le second acteur important est la commission de normalisation française P01E (secrétariat AFNOR), à laquelle participent les représentants de toutes les parties intéressées à la prise en compte de l'environnement dans le bâtiment. Cette commission est à l'origine de plusieurs publications et projets :

- NF P 01-010 :

Déclaration des caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction et de leur contribution aux impacts environnementaux d'un ouvrage donné.

- NF P 01-020-1 :

Qualité environnementale des produits de construction et des bâtiments - Cadre pour la description et la caractérisation des performances environnementales et sanitaires des bâtiments ; à paraître

- NF P 01-020-2 :

Qualité environnementale des produits de construction et des bâtiments - Méthodologie d'évaluation des performances environnementales et sanitaires des bâtiments ; Projet de norme

Il existe par ailleurs plusieurs projets de certifications relatives à la démarche HQE® : deux certifications se mettent en place, l'une qui concerne les bâtiments de logements, Habitat et Environnement, gérée par Qualitel, l'autre qui concerne les bâtiments tertiaires, portée par le CSTB. Enfin, une réflexion est en cours sur la maison individuelle.

La démarche HQE® propose aux acteurs du bâtiment deux volets indissociables :

- un langage commun pour définir des objectifs ambitieux en matière d'environnement ;
- un système de management environnemental.

2 - Un langage commun autour de 14 cibles

Le référentiel des caractéristiques HQE® dans sa structure, se calque sur les 14 cibles de Qualité Environnementale adoptées par l'Association HQE® dans deux grands domaines :

La maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur, à deux niveaux :

L'Eco-construction

1. Relation harmonieuse bâtiment - environnement
2. Choix des produits, systèmes et procédés de construction
3. Chantier à faibles nuisances

L'Eco-gestion

4. Gestion de l'énergie
5. Gestion de l'eau
6. Gestion des déchets d'activité
7. Gestion de l'entretien et de la maintenance

La création d'un environnement intérieur satisfaisant, avec là encore 2 niveaux

Le Confort

8. Confort hygrométrique
9. Confort acoustique
10. Confort visuel
11. Confort olfactif

La Santé

12. Qualité sanitaire des espaces
13. Qualité sanitaire de l'air
14. Qualité sanitaire de l'eau

3 - Un Système de Management Environnemental

La norme ISO 14001 fixe les exigences d'un SME. Cette norme est destinée aux Maîtres d'ouvrage qui souhaitent mettre en place un SME adapté aux opérations dont ils ont la maîtrise. L'application à un ouvrage unique est possible. ■

Contact CTBA : Gérard Deroubaix
Gérard.Deroubaix@ctba.fr



www.lecommercedubois.fr